







Supported by a grant from Iceland, Liechtenstein and Norway through the EEA Financial Mechanism and Polish science resources 2008-2011

Ms. Gall. Oct. 10

Lettres et traités appartenant aux dernières années du règne de Louis XIII (1638-1642)

135 ff. · 147 x 97 mm. · 1642-1643 · France · français, latin et italien

Manuscrit en bon état · Cahiers : 1 I^{I-II} + 1 III^{III-VI} + 1 II^{I-II} + 6 II²⁸ + 1 (II – 1)³¹ + 1 (II + 2)³⁷ + 2 IV⁵³; dans la suite, la structure des cahiers devient quelque peu perturbée, impossible de l'établir avec précision sans abîmer le manuscrit; 1 feuillet coupé entre le fol. 30 et 31 (sans perte du texte); les cahiers ont été numérotés originellement à l'encre – signatures barrées (parfois, il n'en reste que des traces soit il n'en reste rien); réclames et fausses-réclames · Pagination originale, à l'encre (barrée); foliotation postérieure, au crayon; celle-ci est erronée : les six premiers feuillets ont été apparemment considérés comme feuillets de garde, et numérotés en chiffres romains, mais ils forment, en fait, les deux premiers cahiers – cf. le numéro 3 (signature du cahier) apposé au début du cahier suivant – et les deux derniers feuillets, numérotés *VII-VIII*, ne constituent non plus de feuillets de garde; ces feuillets, aussi bien au début qu'à la fin du codex, sont pourvus de la réglure au crayon, la même que l'on trouve dans le corps du texte · Réglure au crayon : (10,5-11 mm.) x (6,2-6,5 mm). Justification : (10,3-10,9 mm.) x (6,4-6,7 mm.); 23-25 lignes écrites · Une seule main · Pages blanches : Ir^o-IIv^o, VIv^o, 19v^o, 31v^o, 67v^o, 127r^o-v^o, VIIr^o-VIIIv^o.

La reliure souple en parchemin, monastique, en usage au cours des XVII^e-XVIII^e siècles. Le papier marbré des gardes collées est très mal conservé, mais il ressemble aux French patterns utilisés à la fin du XVIII^e siècle et au cours de la première moitié du XVIII^e (cf. Wolfe, pl. XXIII, spécimens 8 et 9). Le recto de la première et le verso de la dernière garde volante, originellement jointes au manuscrit (le même filigrane que dans le corps du texte), sont un peu plus salis que les autres feuillets. La reliure a donc peut-être été exécutée quelque peu après le manuscrit et bien que ce ne soit pas la reliure originale, contemporaine à son exécution, il s'agit certainement de la première reliure, datant du XVII^e siècle. Au dos, une main postérieure a apposé le titre : *Lettres et traités*. *1638-1642*.





L'écriture est bien caractéristique pour le XVIIe siècle. Le manuscrit contient les copies de documents émis durant les années 1638-1642. Parmi ceux qui sont datés, le plus tardif est du 13 novembre 1638 (cf. fol. 8r°), et le plus récent – du 16 septembre 1642 (cf. fol. 87r°). Aux fol. 17r°-19r°, on trouve la copie inachevée de Memoires sur M^r le Card[inal], dans lesquels on lit: Il faut dresser la dessus l'histoire du ere dit du Cardinal de Richelieu qui sera aussy grande que le livre qu'il nous à faict voir depuis peu (fol. 19r°). Le cardinal de Richelieu meurt le 4 décembre 1642. C'est après cette date qu'on a composé les *Mémoires* en question et que le manuscrit entier a été copié. Etant donné que la mort de Louis XIII, survenue à Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai 1643, n'est pas mentionnée dans le manuscrit, celui-ci a probablement été exécuté entre le 4 décembre 1642 et le 14 mai 1643. Aux fol. 121vº-123rº, on trouve un texte composé en italien : soit il s'agit d'un copiste français qui a maîtrisé l'italien, soit le copiste était un italien ayant maîtrisé le français, ce qui semble plus probable (les liens de la cour du roi de France avec les italiens sont connus, grâce à Marie de Médicis, mère de Louis XIII). En tout cas, le côté linguistique permet de conjecturer que le manuscrit entier a été copié par un personnage qui n'était pas fancophone. Etant donné qu'il contient les copies de divers documents qui ont été émis principalement en France, il a probablement été exécuté en France. A la garde collée initiale, on trouve une cote ancienne : N. 5. Juste en bas, au dos, on perçoit une cote, très mal lisible, mais il semble que ce soit la cote actuelle. Il n'y a pas d'indices permettant d'établir comment le manuscrit a été acquis par la Königliche Bibliothek de Berlin. Etant donné qu'il ne porte pas de cote d'acquisition, il a été acquis par celle-ci avant 1828 - date du début du régistre des acquisitions ; peut-être au XVIIIe, la cote au dos ayant l'air de présenter les caractéristiques d'une écriture propre à cette période-là. (IIIr°) la cote actuelle ; (IIIr°, 126v°) estampilles de la Königliche Bibliothek de Berlin.

LETTRES ET TRAITES APPARTENANT AUX DERNIERES ANNEES DU REGNE DE LOUIS XIII (1638-1642). (IIIr°-VIr°) Table des matières (incomplète). On y trouve les textes suivants : *Lettre du Grand Seigneur envoyée au Roy Tres-Chrestien, en l'année 1640* (fol. 1r°-2v°). Bien que son nom ne soit pas mentionné, il s'agit apparemment d'une lettre émise par Ibrahim I^{er}, sultan de l'Empire ottoman, successeur de Murad IV (décédé le 9 février 1640, et dont la mort est évoquée dans la lettre). Texte conservé dans le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 2117 (fol. 234r°-235v°) – divergences textuelles entre les deux manuscrits, ainsi que dans le ms. Paris, Institut de France, 331 (fol. 57r°-58r°) – manuscrits très proches. – *Lettre du Roi de Pologne Ladislas IV au Roi de France Louis XIII sur le subject de la detention du Prince Casimir son frère, du 27 mars 1639* (fol. 3r°-5v°). Lettre émise à Vilnus. – *Lettre du Roi de Pologne Ladislas IV à Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu, du 27 mars 1639* (fol. 6r°-7r°). Lettre émise à Vilnus. – *Double de la lettre des Convenenciers en Escosse, au Roy Tres-Chrestien,*





en l'année 1640 (fol. 7r°-8r°). Edition dans l'« Histoire de la Révolution de 1688, en Angleterre » par F. A. J. Mazure, tome troisième, Paris 1825, pp. 405-406. Divergences minimes entre le manuscrit et l'édition. - Responce du Roy de France àu Sieur Knuyt, envoyé par la Reyne Mere, le 13 novembre 1638 (fol. 8r°-9v°). Lettre conservée dans le ms. Paris, BnF, fr. 31797 (fol. 49r°) – manuscrit en trop mauvais état, incommunicable, et non consulté directement. - Intimation faicte de la part du Roy, au Marquis de Gesnre sur Madame d'Autefort (fol. 10r°-13r°). A Saint-Germain-en-Laye, le 30 janvier 1639. – Declaration des Princes de Sedan (fol. 13v°-15r°). – Anonyme: In mortem Ludovici Borbonii comitis Suessionensis (fol. 15r°-v°). Texte composé en 1641, date de la mort de Louis de Bourbon, comte de Soissons. D'autres témoins n'ont pas été récensés. - Anonyme : Sur la mort de Monseigneur le comte de Soissons (fol. 15v°-16r°) – cf. supra. – Anonyme : Epitaphe sur la mort du R. P. Joseph Capucin (fol. 16r°-17r°). Date de composition : décembre 1638 ou après cette date. D'autres témoins n'ont pas été récensés. - Mathieu de Morgues : Mémoires sur Monsieur le Cardinal (fol. 17r°-19r°). La copie est inachevée. Le texte qu'on a ici fait partie du « Jugement sur la preface et diverses pieces que le Cardinal de Richelieu pretend de faire servir à l'histoire de son credit », publié dans le « Recueil de pieces pour la defense de la Reyne, Mere du Roy Tres Chrestien Louys XIII », par Messire Matthieu de Morgues, Sieur de Sainct Germain, Predicateur du Roy et Aumosnier de la Reyne Mere, Anvers 1643, pp. 4-5. – Responce de Monsieur de La Valette au Prince de Condé (fol. 20r°-25r°). Londres, le 5 février 1639. – Traicté du Roy avec le Prince Thomas, en l'année 1640 (fol. 25v°-31r°). A Turin, le 2 décembre 1640. Il s'agit de Thomas de Savoie (1596-1656), prince de Carignan et comte de Soissons. Ce traité est conservé dans les mss. Paris, Institut de France, Godefroy 23 (fol. 46r°-49v°) et Godefroy 38 (fol. 130r°-135r°) – les trois manuscrits très proches, mais le présent manuscrit semble plus proche du ms. Godefroy 23 que de l'autre. - Le Sieur le President Coigneux ayant esté envoyé par la Royne, Mere du Roy, à Messieurs les Estatz Generaux a dict ce que s'ensuit (fol. 32r°-39v°), s.l.n.d. – Lettre de Messieurs les Estatz generaux à la Royne, Mere du Roy (fol. 40r°-v°), s.l.n.d. – Lettre escrite au Roy par Messieurs les Estatz et presentée par leur Ambassadeur à Sa Majesté (fol. $40v^{\circ}$ - $42v^{\circ}$), s.l.n.d. – Au Cardinal Duc par Messieurs les Estatz generaux (fol. 43r°-v°), s.l.n.d. – Testament de la Royne Mere, Marie de Medicis (fol. 44r°-59v°). Cologne, le 2 juillet 1642. Ce testament a été publiéà Paris, en 1643.





Conservé dans le ms. 3740 de la Bibliothèque de l'Arsenal (fol. 35r°-40r°). Cf. aussi le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 2117 (fol. 191rº-200vº). Deux rédactions originales du testament de Marie de Médicis, signées de sa main, sont conservées dans le ms. 6613 de la Bibliothèque de l'Arsenal (fol. 103r°-107v° et 110r° ss.). – Anonyme : Narré succinct de l'histoire du mariage de Henry, duc de Guise, avec la Princesse Anne de Mantouë (fol. 60r°-67r°). Il s'agit d'Henri II de Lorraine, duc de Guise. Collationné avec les mss. Paris, BnF, fr. 10473 (fol. 147r°-150r°), 16257 (fol. 65r°-71r°), 17351 (fol. 115r°-119v°), 20547 (fol. 106r°-111r°), fr. 23348 (pp. 332-336), fr. 19187 (fol. 569r°-571v°) – le plus proche des mss. Paris, BnF, fr. 16257 et 23348 – Articles accordez entre le comte-duc pour le Roy d'Espagne et le Sieur de Fontrailles, pour et au nom de Monsieur, à Madrid le 13 Mars 1642 (fol. 68r°-75v°). Contresigné à Villefranche, le 29 août 1642, par Gaston, et plus bas, par Goulas. Ce texte est conservé dans le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 2117 (fol. 165r°-172r°), et dans le ms. Paris, BnF, fr. 3514 (fol. $101r^{\circ}$ - $103r^{\circ}$) – manuscrits proches, mais la présentation du ms. gall. oct. 10 est plus claire, ainsi que dans deux manuscrits de la BnF, dont l'un parmi les nouvelles acquisitions françaises. Edition dans Michaud-Poujoulat, « Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France », tome troisième, Paris 1838, pp. 72-74 (en notes). Le texte du manuscrit est complet par rapport à l'édition. - Lettres du Roy à Monsieur le Duc de Beaufort, avec les responces sur le subject dudict traicté (fol. 76r°-82v°): Lettre du Roy à Monsieur le Duc de Beaufort (fol. 76r°-v°). Nemours, le 23 juillet 1642 – cf. le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 2117 (fol. 172r°-v°); Responce de Monsieur le Duc de Beaufort (fol. 76v°-77v°), s.l.n.d. – cf. le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 2117 (fol. 172v°-173v°); Responce du Roy (fol. 78r°-v°). Fontainebleau, le 30 juillet 1642 - cf. le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 2117 (fol. 173v°-174r°); Responce de Monsieur le Duc de Beaufort (fol. 78v°-80v°), s.l.n.d. – cf. le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 2117 (fol. 174r°-175v°); Responce du Roy au dict Sieur Duc (fol. 80v°-81v°). Saint-Germain-en-Laye, le 19 août 1642; Responce de Monsieur le Duc de Beaufort au Roy (fol. 81v°-82v°), s.l.n.d. – Copie de la lettre d'un homme d'estat sur le mesme subject (fol. 83v°-87r°). A Lyon, le 16 septembre 1642. Edition partielle dans « Cinq-Mars ou une conjuration sous Louis XIII » par Alfred de Vigny, tome deuxième, Paris 1838, pp. 517-518. Le titre que cette lettre porte dans l'édition est le suivant : « Fragment d'une lettre de Monsieur de Marca, conseiller d'estat, à Monsieur





de Brienne, secretaire d'estat, laquelle fait mention de tout ce qui s'est passé à l'instruction du proces de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou ». – Six choses pour lesquelles Monsieur le Grand disoit estre mal satisfaict de son Eminence (fol. 87v°-88r°). – Confrontation de Monsieur le Grand à Monsieur de Thou, du vendredy 12 septembre 1642 (fol. 88v°-92r°). Edition dans le « Journal de Monsieur le Cardinal duc de Richelieu, qu'il a fait durant le grand Orage de la Cour », première partie, Lyon 1666, pp. 244-247; et dans les « Archives curieuses de l'Histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII » par F. Danjou, 2^e série – tome 5, Paris 1838, pp. 299-301. – Copie du dernier interrogatoire qui a esté faict à Monsieur le Grand et à Monsieur de Thou, prisonniers au chasteau de Pierre-Encise à Lion (fol. 92r°-96r°). Cet interrogatoire a eu lieu le 9 septembre 1642. Edition dans les « Archives curieuses de l'Histoire de France ..., » op. cit., pp. 295-299. Quelques variantes lexicales entre le manuscrit et l'édition. - Relation de l'execution de Messieurs le Grand et de Thou (fol. 96r°-100v°). Edition dans le « Journal de Monsieur le Cardinal duc de Richelieu ... », op. cit., seconde partie, Paris 1665, pp. 332-341. La relation transmise ici est partielle par rapport à l'édition. – Lettre escripte à Lion par Monsieur d'Effiat de Cinq-Mars, le 12 septembre 1642, envoyée à Madame sa mere (fol. 101r°-v°). Edition dans Michaud-Poujoulat, « Nouvelle collection des Mémoires pour servir ... », op. cit., p. 258. – Copie de la lettre de Monsieur de Thou escripte à Madame la Princesse de Guimené, après la prononciation de l'arrest (fol. 102r°-v°). A Lyon, le 12 septembre 1642. Edition dans Michaud-Poujoulat, « Nouvelle collection des Mémoires pour servir ... », op. cit., p. 258. – Lettre du prince d'Orenge au Roy, en faveur de Monsieur le duc de Bouillon (fol. 103r°-v°). Par le prince d'Orange, F. Henry de Nassau. Camp de Bodbergh, le 25 juillet 1642. Contrairement à l'indication du manuscrit, cette lettre date du 26 juillet 1642. Edition dans la « Correspondance d'Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon. Années 1630-1642 », annotée et présentée par Jean Luc Tulot, p. 94. – Lettre du mesme à Son Eminence Monsieur le cardinal (fol. 104r°-v°). Lettre du prince d'Orange, F. Henry de Nassau, au cardinal de Richelieu. Camp de Bodbergh, le 26 juillet 1642. Edition dans la « Correspondance d'Elisabeth de Nassau ... », op. cit., pp. 94-95. – Lettre de la princesse d'Orenge au Roy, en faveur de Monsieur le duc de Bouillon (fol. 104v°-105v°), s.l.n.d. – Lettre de la mesme à Monsieur le Cardinal (fol. 105v°-106r°), s.l.n.d. – Responce de son Eminence à Madame la duchesse Douairiere de Bouillon sur le mesme





subject (fol. 106r°-v°). Tarascon, le 22 juillet 1642. Edition dans la «Correspondance d'Elisabeth de Nassau ... », op. cit., p. 93. – Responce de Son Eminence à Madame la duchesse de Bouillon sur le mesme subject (fol. 107r°-v°). Le Cardinal de Richelieu à Eléonore de Bergh. Tarascon, le 22 juillet 1642. Edition dans la « Correspondance d'Elisabeth de Nassau ... », op. cit., pp. 93-94. – Responce de Monsieur de Noyers à la Duchesse Douairiere de Bouillon (fol. 107v°-108r°), s.l.n.d. – Responce de Monsieur de Noyers à Madame la Duchesse de Bouillon (fol. 108r°-v°), s.l.n.d. – Responce de Monsieur de Chavigny à Madame la Duchesse Douairiere de Bouillon, sur le mesme subject (fol. 108v°-109r°), s.l.n.d. – Responce de Monsieur de Chavigny à Madame la Duchesse de Bouillon, sur le mesme subject (fol. 109r°), s.l.n.d. – Traicté du Roy avec Monsieur le Duc de Bouillon (fol. 109v°-113v°). A Sédan, le 6 août 1641, signé par H. M. de la Tour. – Lettres d'abolition au Duc de Bouillon, l'an 1642, au mois de septembre (fol. 114r°-119v°). Lyon, le 15 septembre 1642. Collationné le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine, 2117 (fol. 179r°-183r°) – manuscrits très proches. - Abraham Rambour : Harangue de Monsieur de Rambour, ministre de Sedan, à Monseigneur le cardinal Mazarin (fol. 119v°-121r°). Collationné avec le ms. Paris, Institut de France, 331 (fol. $29r^{\circ}-30v^{\circ}$) – divergences minimes, manuscrits très proches. – Anonyme : Divers motz et reparties faicts en matiere d'Estat (fol. 121v°-123r°). En italien. – Anonyme : Prosopopée à la sortie de Monsieur le Mareschal de Bassompierre, de la Bastille (fol. 123r° ss.).